CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13876** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1992

Raison sociale : GEORGES MOREAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2024

Capital : 119 350

2 RUE LA CHAPELLE
GREZILLE
49160 GENNES-VAL-DE-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 384 135 398 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5418249

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 116 186 265

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 116 186 265

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 41 74 10 90 **Fax :** 02 41 74 10 99

Portable : 06 24 73 89 79

Responsabilité légale :
MOREAU MARC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpente-moreau.com

E-mail : secretariat@georgesmoreau.fr

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 486 068 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	44	05/02/2025
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)		25/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 10:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.